



Team Hérens : Procès-verbal

Date : 22.03.2024
Heure : 19 h 00
Lieu : Café de la Place à Vex

1. *Mot de bienvenue :*

Joachim ouvre l'assemblée générale du Team Hérens à 19h00. Il remercie tous les participants pour leur présence et plus spécialement M. Gaétan Bruchez, Conseillé Communal de Vex.

Il profite de cette occasion pour remercier chaleureusement les membres du comité pour le travail effectué : Yann pour avoir fait vivre l'école de VTT, Anthony pour relever le défi de reprendre la gestion de l'école de VTT, les moniteurs et aides, les membres, les jeunes, les parents, les anciens et nouveaux sponsors et les autorités communales.

Avec la disparition de 6 personnes lors du drame de « Tête Blanche » qui vient de nous toucher en plein cœur, il relève que cette situation particulière nous rappelle qu'il faut continuer à jouer l'un des rôles principaux du club, soit « le partage sociale » avec les jeunes et moins jeunes de nos régions. Alors, profitons de partager avant tout avec toutes les personnes qui participent à nos activités autant en tant qu'organisateur qu'en tant que participants.

2. *Contrôle des présences :*

Ce soir, nous pouvons compter sur la présence de 15 personnes, selon liste des présences annexée, remplie lors de l'assemblée générale.

Excusés :

Yann Hays, Frank Imstef, Jean-Paul Varone, Barbara Liardet, Sébastien Favre, Steeve Mayoraz, Salvator Bibbo, Guillaume Bétrisey.

3. PV de la séance du 24 mars 2023

Etant donné que le PV de la dernière assemblée générale est disponible en ligne sur le site Internet du club, chacun a eu l'occasion de le lire personnellement. De ce fait, il est proposé à l'assemblée de l'accepter sans relecture officielle. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

4. Lecture des comptes :

Nicolas nous présente les comptes 2023. Cette année, nous avons eu un total d'entrées de Fr. 6'064.67 et un total de dépenses de Fr. 3'015.15, soit un bénéfice de Fr. 3'010.52.

5. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation :

Nicolas nous lit le courrier des vérificateurs de comptes. Ceux-ci les certifient exacts et remercient Nicolas pour l'excellent travail et la tenue des comptes 2023 (Selon rapport annexé).

Les comptes sont approuvés par applaudissements et l'assemblée donne décharge au caissier.

6. Budget 2025

Nicolas nous propose le budget 2025. Il annonce que l'on prévoit une perte d'environ Fr. 4'600.—. Ces dépenses supplémentaires prévues sont justifiées pour la création des nouveaux maillots ainsi que pour l'évolution de l'école de VTT. En effet, nous allons mettre l'accent sur l'école de VTT et pour ce faire, nous allons porter plus d'intérêts aux moniteurs. Nous envisageons d'organiser plus d'activités pour le club durant cette saison qui vont engendrer plus de frais. Par rapport à la rétribution des moniteurs, nous allons revaloriser le défraiement de ceux-ci. La rémunération qui était de Fr. 20.— la leçon de 2 heures, passera à Fr. 40.— par personne (soit Fr. 20.— de l'heure). De plus, nous participerons également pour les sorties particulières comme le camp VTT ou des activités occasionnelles.

7. Renouvellement du comité :

Joachim, au nom de tout le club, remercie Yann Hays pour tout le travail effectué au sein de l'école de VTT. Etant excusé, nous lui remettrons ultérieurement un bon dans un magasin de vélo pour le remercier.

Anthony Mayoraz reprend le poste occupé par Yann, soit toute la gestion de l'école de VTT.

Joachim annonce qu'il reste avec plaisir en tant que président du club et que les autres membres du comité restent à leur fonction en remerciant particulièrement José pour son énorme travail durant cette saison notamment pour la création des nouveaux maillots et ses idées d'organisation de sortie spéciale. Il remercie également Frank qui est excusé pour son rôle de lien entre Jeunesse et Sport et notre club, Nicolas pour la tenue de notre comptabilité et Michelle pour son travail fiable.

8. Ecole de VTT :

Anthony nous présente son projet pour l'école de VTT. Il annonce le départ de la saison le 27 avril 2024. Les horaires de cours restent inchangés, soit les samedi matins, de 9h30 à 11h30. Il propose un flyer à donner dans les écoles de la région et d'organiser deux journées d'initiation.

Il est très motivé, mais est conscient que l'organisation des cours dépendra du nombre d'enfants, de leurs capacités et de leurs objectifs (technique, courses,) Il propose de garder le même principe. Cependant, il voudrait également organiser des sorties pour des vélos de descente. Tout reste à voir, cela dépend des enfants. Un autre projet qui lui tient à cœur est celui de faire un groupe de compétition. Il propose de varier les sorties et de s'étendre avec l'école de ski de Vercorin.

Cette année, il est motivé à organiser un camp VTT, ainsi qu'une sortie de fin de saison plus particulière. Pour ces deux activités particulières, les lieux d'activités restent une surprise.

L'assemblée remercie Anthony par applaudissements.

9. Jeunesse et Sport :

Joachim rappelle que Frank est le coordinateur de Jeunesse et Sport. Le lien entre le club et J+S se passe très bien. C'est une base solide qui nous donne une reconnaissance de notre club. Chaque année, nous motivons les moniteurs et les jeunes dès 16 ans à suivre un cours de J+S. Par contre, dans notre club, il n'est pas obligatoire d'avoir un J+S pour donner un cours. Pour répondre à la remarque de Christophe Vianin, juridiquement, l'accompagnant ne doit pas mettre en danger irraisonnablement le jeune, mais il n'est pas tenu d'avoir un J+S. C'est Anthony qui propose à Joachim si une personne peut être moniteur ou non de notre club.

10. Dates à réserver :

Nous attendons le planning que va nous proposer Anthony.

11. Divers

Nous avons quelques réseaux sociaux au nom du club soit un site Internet et une page Instagram. Joachim demande à Anthony de bien veiller à mettre sur les réseaux sociaux uniquement des photos qui ne posent pas de soucis afin de respecter les choix des parents pour leurs enfants (voir remarques sur le bulletin d'inscription de l'école de VTT).

La parole est donnée à M. Gaétan Bruchez, conseiller communal de Vex. Il nous remercie pour l'invitation à notre Assemblée Générale.

Il précise qu'à Vex, la Commune offre chaque année un montant de Fr. 3'000.— pour les sociétés locales. Etant donné que nos statuts ont été fait à Mase, nous ne pouvons pas recevoir ce montant. Cependant, il précise que, si nous décidons d'organiser une manifestation dans la Commune, celle-ci participe volontiers pour couvrir les frais de la manifestation.

Au sujet du Pump Track, il relève qu'il y a plusieurs difficultés qui ralentissent la réalisation de celui-ci. D'abord, il faut construire un mur de soutient qui pose problème. Ensuite, certains riverains ont fait opposition. Donc, pour l'instant, il faudrait encore être patient. (pas avant 2025 ou 2026)

La Commune de Vex réalise bien que des parcours de Vélo de descente offrent un apport touristique dans la région. Il nous annonce que l'Office du Tourisme propose un parcours validé depuis Thyon. La Commune de Vex aimerait bien plus de parcours, les projets avancent, mais cela prend beaucoup de temps car il y a plusieurs acteurs. Il faut notamment trouver un terrain d'entente entre les Vélos et les marcheurs. La Commune relance chaque année le projet.

M. Bruchez propose de nous mettre à disposition, une place pour stocker notre palette de maillots ainsi que du matériel de l'école de VTT qui sera disponible probablement début mai. Joachim en prend acte et le remercie chaleureusement.

M. Bruchez relève que notre cotisation à Fr. 20.— est très bon marché en comparaison de celle des autres clubs du village. Il soulève que si notre club se trouve en difficulté, il serait tout à fait honorable de relever cette cotisation à Fr. 30.--. Joachim précise que les cotisations sont à Fr. 20.— pour tous les membres, mais que les membres de l'école de VTT participent pour un montant supérieur.

Joachim annonce, qu'en 2026, nous allons fêter les 20 ans du club. Nous allons organiser des activités particulières pour marquer l'événement.

Il est rappelé que les séances de comités restent toujours ouvertes à tous les membres, afin que chacun puisse assister et partager nos séances et donner son avis ou proposer un projet, s'il le désire. La parole est donnée aux membres de l'assemblée. Il n'y a pas de remarque particulière.

José demande de remplir la liste pour les commandes des maillots. Le délais est jusqu'à aujourd'hui, afin que l'on puisse effectuer la commande assez tôt pour recevoir nos maillots durant la saison. Les prix seront de Fr. 50.— par article.

12. Clôture

Etant donné que la parole n'est plus demandée, Joachim clôture l'assemblée vers 20h00, en remerciant tous les participants et propose de partager un repas.

Michelle Mayoraz
Secrétaire